

**Colloque Archives, identité et république**  
**27 juin 2007**

**Message de Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication,**  
**lu par Mme Marie-Françoise Audouard, conseiller.**

Monsieur le Premier ministre,

Madame le Maire,

Mesdames les Présidentes,

Messieurs les Présidents d'Université,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Je voudrais tout d'abord vous dire combien je regrette de ne pouvoir être présente parmi vous aujourd'hui. J'ai suivi de très près le projet du Centre des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, depuis ses débuts, par intérêt personnel. C'est un projet magnifique, ambitieux, et tourné vers l'avenir. L'avenir de notre mémoire. Je veux vous dire que vous pouvez compter sur moi pour veiller à sa réalisation.

Permettez-moi de saluer chaleureusement les membres de l'association « Une cité pour les archives nationales », et tout particulièrement sa Présidente d'honneur, Georgette Elgey. Je sais que votre mobilisation et votre enthousiasme ont largement contribué au succès de ce projet. Ma pensée va à René Rémond qui a soutenu ce projet avec constance et ténacité. Et je salue aussi le dévouement et l'énergie de Mmes de Boisdeffre et Neuschwander.

Je sais aussi la richesse de la collaboration nouée avec les collectivités territoriales, et je tiens à saluer Madame le Maire Catherine Henriot. Vous avez très vite compris le potentiel d'un tel équipement culturel. Vous le vivez, en concertation avec la Direction des Archives de France et les Archives nationales, comme un outil d'aménagement, un véritable levier de développement. Et ce point de vue est partagé par les universités, Paris VIII, qui accueille aujourd'hui ce colloque, comme Paris XIII. Je vous en remercie, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Professeurs, et je souhaite que cette coopération se poursuive. Merci enfin à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, pour son intérêt vigilant.

Bientôt, grâce à vous tous, s'élèvera le nouveau Centre des archives nationales. Non loin de la Basilique de Saint-Denis, que concernent les plus anciens documents conservés à Paris, et au cœur de cette cité à l'image de la France de demain, riche de sa pluralité, de sa diversité, de sa vitalité, et de son profond désir d'avenir. C'est un double symbole, très fort, qui n'est pas sans faire écho au thème de votre colloque. « Archives, Identité, République », belle trilogie qui sonne comme une devise, mais qui peut surprendre les non initiés.

Les Archives sont la mémoire de la Nation. Mémoire dans laquelle se lit l'histoire de notre pays et des générations successives qui l'ont habité. Mémoire particulièrement longue, qui s'étend, pour les Archives nationales, du VII<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Mémoire qui garde la trace de tous les moments clés de notre histoire, des actes fondateurs, comme l'Édit de

Nantes, le Serment du Jeu de paume, ou encore la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Mémoire nationale donc, parce qu'elle dit l'histoire des territoires, elle raconte les parcours individuels, les existences simples, les vies modestes, à travers les actes notariés, les documents de l'État civil, les archives d'associations ou d'entreprises. Trame quotidienne où l'on peut lire, en filigrane, l'aventure tumultueuse des Grands.

Où l'on peut lire, également, la construction de notre identité au fil des siècles. De notre langue, à travers l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, mais aussi de notre géographie, à travers les dossiers des réseaux routiers, ou à travers les magnifiques épures de fortifications rappelant l'enjeu majeur des frontières et l'œuvre toujours vivante de Vauban. Mémoire rendue plus intelligible par les instruments de recherche, comme le Guide des sources de l'histoire des étrangers, ou le Guide des sources de l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, paru en mars dernier.

Mémoire, enfin, on l'oublie trop souvent, qui n'a rien de figé, ni de clos, mémoire toujours en cours de constitution. Et cette mémoire matérielle, dense, il convient de la collecter, de la conserver et de la communiquer dans les meilleures conditions. C'est la responsabilité des archivistes. C'est aussi, désormais, mon engagement.

Ce nouveau centre sera le laboratoire de ce que les services d'archives sont en puissance, un facteur d'aide à la recherche sous toutes ses formes, et un vecteur, de façon plus générale, de l'éducation culturelle et civique.

Et favoriser l'accès des documents à tous les publics, c'est aussi saisir la chance formidable que représentent les technologies de l'information et de la communication. J'en fais une priorité. Le mouvement d'ores et déjà bien entamé pour les Archives, qui représentent désormais plus de 45% des fonds numérisés dans le domaine culturel, doit se poursuivre au niveau national comme européen. Je m'y emploierai.

« Archives, Modernité et Citoyenneté », telle est la trilogie qui portera mes ambitions pour notre mémoire nationale. Merci